



LE PETIT MONTFERRATOIS

Janvier Février Mars Avril 2023





Le Mot du Maire

L'année 2023 commence comme l'année précédente, avec cette pandémie COVID qui décidément ne nous lâche pas. Il est donc évident de se protéger soi-même, mais également de protéger les autres, surtout lors de rassemblements massifs.

L'automne nous a une nouvelle fois apporté ses douceurs mais le manque de pluie a contraint Monsieur le Préfet du Var à prolonger l'arrêté sécheresse jusqu'au 15 décembre. Souhaitons que l'hiver et le printemps apportent cette pluie indispensable pour remplir nos nappes phréatiques, afin de ne pas connaître un été 2023 aussi difficile que 2022.

L'état de catastrophe naturelle sécheresse 2022 a été sollicité auprès de Monsieur le Préfet du Var. Plusieurs dossiers ont été déposés en Mairie.

L'hiver est propice aux travaux de débroussaillage 50 mètres autour de vos habitations. Je vous invite à aller consulter les textes réglementaires le site de la Préfecture ou en mairie.

Notre commune devrait voir l'ouverture de la boulangerie au printemps prochain. Madame et Monsieur PIAZZA seront les nouveaux boulangers, et s'installeront dans un local communal rénové (ex restaurant LA VOUTE). Souhaitons-leur une bonne intégration au village et surtout une grande réussite pour ce commerce de proximité, indispensable au quotidien.

Les élus montferratois souhaitent la bienvenue aux nouveaux montferratois qui se sont installés sur notre commune au cours de l'année 2022, et que j'aurai plaisir à saluer lors des prochaines animations ou d'autres rendez-vous.

Merci à tous les bénévoles qui animent notre village tout au long de l'année et qui ne comptent pas leur temps, au détriment quelquefois de leurs familles.

En ce début d'année, j'aurai une pensée pour les montferratois disparus, pour nos malades et ceux qui souffrent de solitude ou d'isolement.

Notre commune accueille le plus grand camp d'entraînement militaire d'Europe occidentale, sur le plateau de Canjuers, nous devons avoir nous, Montferratois, une pensée toute particulière pour nos militaires qui sont sur le territoire ou hors de nos frontières pour assurer les missions confiées par leur hiérarchie.

Les élus montferratois vous donnent rendez-vous le 19 janvier à 18 h 30 à la salle polyvalente Jean Paul CARLETTI, pour la cérémonie des vœux.

BONNE ANNEE ET BONNE SANTE POUR 2023.

Départ à la retraite et Remise de médailles



Lors de l'apéritif et repas de fin d'année du personnel communal et des élus de la commune, M. Le Maire a pu remercier M. Bernard Azouit pour ses nombreuses années passées au service de la commune.

Nous le remercions et lui souhaitons une bonne retraite.

De plus, une médaille de vermeil a été remise à M. Stéphane Bernard et une d'argent à M. Bernard Azouit. Des paniers garnis ont été distribués à l'ensemble du personnel communal.

Quelques chiffres de l'année 2022

Cantine :

- 8289 repas enfants
- 1390 repas personnels des écoles
- Cantine : 23220, 40 € facturés

Courrier : Plus de 500 courriers envoyés

Personnel communal :

- Plus de 70 arrêtés
- Charges de personnel : 508 515 €

Budgets communaux : Environ 1 800 écritures comptables

Arrêtés de voiries : 92 arrêtés

Urbanisme (au 30.12.2022) :

- Certificat d'Urbanisme : 41
- Déclaration Préalable de travaux : 13
- Permis de Construire : 4

Conseil Municipal : 62 délibérations

Elections :

- 481 inscriptions sur les listes principales

Etat civil

Ils sont nés :

SILA Camil, né le 21/03/2022

FICHANT Apolline, née le 24/03/2022 *

SAURIAC Handry, né le 01/05/2022

DUBARD UPIGIT Amara, née le 09/05/2022

AZOUIT Noélya, née le 29/10/2022

SPENGLER Shawn, né le 15/11/2022

FILLION-ROBIN Olivia, née le 19/12/2022

*Naissance sur la commune

Ils nous ont quittés :

REYS Esteban, le 08/07/2022

LOOTEN Lucas, le 28/07/2022

LEBLANC Jean-Claude (Famille POISSON), le 06/10/2022

D'ALESSANDRI Micheline, le 30/11/2022

Ils se sont mariés :

FRANCESCHI Christophe et GIRAUD Juliette, le 09/04/2022

NAULT Olivier et CHIEUSSE Marie, le 25/06/2022

SCHILLING Antoine et TAFFET Sylvaine, le 30/07/2022

DE LA HAMAYDE Hervé et FEDELI Laura, le 10/09/2022

HAOA Simon et GHIZZO Morgane, le 17/12/2022

+ 2 PACS



Travaux effectués en 2022

- Crèche Lou Rigaou : installation visiophone : 2 568 € TTC
- Ecole Les Oliviers : Installation école numérique : 7 482 € TTC, création circuit pédagogique dans la cour : 764 € TTC
- Ecole Gaston Magnan : Révision toiture préau : 3 408 € TTC, aménagement de la bibliothèque : 1 266 € TTC
- Hangar services techniques : installation d'un escalier de sécurité : 5 088 € TTC
- Pigeonnier : raccordement électrique : 6 832 €
- Bâtiments communaux : rénovation volets roulants Cercle des Travailleurs : 2 675 € TTC
- Travaux de voirie : réfection enrobé chemin de France : 26 379 € TTC, réfection Chemin du Château : 1 281 €, aménagement Chemin de la Haute Collette : 3 191 €, aménagement Chemin de Pierrepont : 2 395 € TTC, plantation d'arbres Route de Draguignan : 13 392 € TTC, marquage au sol parking Ecole Gaston Magnan : 664 € TTC, installation de barrières de sécurité en bois 8 317 € TTC
- Centre-ville : rénovation de l'éclairage public : 32 007 €, installation de filets de sécurité Rue du Docteur Rayol : 22 726 € TTC, fresque murale : 1 000 € TTC, rénovation du Monument aux morts : 4 800 € TTC



Nouveaux éclairages Led

Acquisitions en 2022

- Services techniques : 1 tondeuse à gazon, 1 plateforme individuelle roulante
- Ecole Gaston Magnan : 1 ordinateur, 1 vitrine extérieure en aluminium
- Ecole Les Oliviers : 1 vitrine extérieure en aluminium
- Mairie : 1 ordinateur et 4 téléphones reconditionnés
- Cantine scolaire : remplacement de la vaisselle, acquisition table de tri et balance pour la lutte contre le gaspillage alimentaire, remplacement de l'ordinateur du cuisinier
- 1 coffret électrique portatif
- 1 isolement personnes à mobilité réduite
- 1 défibrillateur Place Gabriel Péri
- Ensemble table et bancs en partenariat avec l'ONF




Informations

Brûlage des déchets verts

Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Var

Arrêté préfectoral du 16/05/2013 (résumé des principales dispositions)

DISPOSITIONS GÉNÉRALES (applicables à tous)	En tout lieu du département	Incinérer des déchets y compris déchets verts (déchets de jardin, de tonte, de taille)	INTERDIT							
	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et sur les voies traversant ces espaces	Jeter des objets en ignition	INTERDIT							
		Fumer	TOLÉRÉ	INTERDIT			TOLÉRÉ			
DISPOSITIONS APPLICABLES AU PUBLIC	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Porter ou allumer du feu	INTERDIT							
			1/01 31/01	1/02 31/03	1/04 31/05	1/06 30/09	1/10 31/12			
DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIÉTAIRES ET AYANTS DROIT	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Incinérer des végétaux coupés ou sur pied issus de : - travaux agricoles, - travaux forestiers, - débroussaillages obligatoires, - végétaux infestés par organismes nuisibles.	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	POSSIBLE EN L'ABSENCE DE VENT (Déclaration en mairie sur imprimé n°1) sauf si 2	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	INTERDIT sauf si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général (à demander 3 semaines au moins avant date prévue sur imprimé n°4)	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	1 INTERDIT Les jours de vent de plus de 40 km/h 	2 INTERDIT pendant les épisodes de pollution de l'air	
		Écobuer (pour les horticulteurs de plantes à bulbes)	POSSIBLE sauf si 1 ou 2			INTERDIT sauf si autorisation du maire (à demander 10 jours au moins avant date prévue sur imprimés n°2 ou 3)	POSSIBLE sauf si 1 ou 2			
		Allumer des feux de cuisson ou d'artifice	POSSIBLE sauf si 1				POSSIBLE sauf si 1			

- ▷ Déclarations, autorisations ou dérogations doivent pouvoir être présentées à toute réquisition.
- ▷ Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur.
- ▷ Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention.

POSSIBLE sauf si 1 ou 2 et sous réserve de respecter les consignes suivantes : brûlages autorisés uniquement entre 8h et 16h30 (avant 10h pour écobuage), pas de foyer sous les arbres, bande de sécurité de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers, surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction à tout moment, extinction totale par noyage en fin d'opération, s'assurer de l'extinction complète en partant.

1- Vent supérieur à 40 km/h

2- Épisodes de pollution de l'air (voir site internet : www.atmopaca.org)

Informations et imprimés sur le site internet : www.var.gouv.fr

Nouvel artisan sur la commune

Nous avons le plaisir d'accueillir dans notre liste d'artisans sur la commune, l'entreprise 2MS, pour des travaux de menuiserie, miroiterie, serrurerie.

Contacts:

M Rabat Alexandre. Téléphone: 06.45.78.29.90

Email: menuiserie.mms.contact@gmail.com

Prime naissance

Comme chaque année, la municipalité attribue la somme de 50 € à tous les enfants nés en 2022 (Compte épargne à La Poste de Montferrat). Les familles concernées doivent communiquer en Mairie les coordonnées bancaires du Livret A au nom de leur enfant.

Chats errants

L'association L'Arche de Figanières s'occupe des chats errants. Elle a pu constater la présence de chats seuls sur notre commune. Une collecte de fonds est alors organisée par la présence de boîte « tirelire » dans les commerces de la commune. Les fonds récoltés serviront à stériliser nos petits habitants à 4 pattes.

Pour plus de renseignements : www.larchedefiganières.fr

Point de collecte des déchets verts

Un point de ramassage des sapins de Noël a lieu au Garage des services techniques et au parking du stade au mois de janvier. Vous pouvez également les déposer en déchetterie.

Frelons Asiatiques

Si vous remarquez la présence d'un nid de frelons asiatiques, deux possibilités : sur le domaine privé, vous devez faire appel à une entreprise professionnelle privée qui relève de l'activité "Services de désinfection, dératissage et désinsectisation". En cas de carence l'intervention des sapeurs-pompiers pourra avoir lieu, après identification des critères de risques et d'accessibilité. Celle-ci fera l'objet d'une facturation au bénéficiaire de la prestation. Sur le domaine public, la voie publique, un lieu public d'accès libre, dès lors qu'il y a un risque particulier pour des tiers (une école, une rue passante, un square...), les sapeurs-pompiers pourront être appelés. Il est déconseillé de détruire un nid par ses propres moyens. Tirer au fusil dans un nid de frelons est inutile et dangereux.

Informations

Création d'une nouvelle association

Montf'Estival, petite association Montferratoise qui a vu le jour début septembre.

« Composée de femmes engagées, l'association a voulu mettre à l'honneur en ce mois d'octobre, la recherche contre le cancer du sein en organisant un Apéro Concert à Montferrat pour récolter des fonds. À ce jour, ont été récoltés 346,60 € qui seront reversés à l'Institut Curie pour participer aux avancées de la recherche. L'association remercie les nombreux participants pour leur présence ainsi que les commerçants locaux qui ont permis une buvette et une restauration locale. Elle remercie également M. Gras, Maire du village et ses conseillers municipaux pour la mise à disposition de locaux et d'équipements pour cette première soirée ainsi que pour sa confiance ».



Marché du Samedi Matin

Rappel des exposants présents sur notre marché du samedi matin :

- Présence de Ofa'Noa, traiteur Wallisien par Héléna Heafala.
- Vente de Paniers garnis, avec Les paniers de Sasa, par Sabrina Rouger.
- Vente et achat d'articles de bazar avec Clément Larsonneur.
- Candy Kiko, sucreries, viennoiseries et pains (de la Boulangerie de Châteaudouble) par Nicolas Spiteri.
- Les Savons de la Nartuby par Catherine Gossart. Présence également d'un dépôt vente à l'épicerie Proxi du village.
- Vente de miel du pays avec Le Rucher de Montfé, par Franck Virlouvét.
- Les Délices de Syssy, vente de miel, nougat, pain d'épices, bougie de cire d'abeille, par Sylvie Dias.
- Vente de fruits et légumes, par Nicolas Yazeff.
- Un deuxième stand de producteur de légumes Montferratois, M. Guillaume Chosson

Merci à toutes ces personnes pour leur présence.

Vous pouvez également retrouver Frederic Chenni, tous les jeudis après midi sur le parking du jeu de boules pour la vente de fruits et légumes.

Gîte à la Ferme

Ferme de Manon, Gîte à la ferme, vous accueille Domaine Saint-Joseph, 2 RD 955 à Montferrat. Pour plus d'informations et réservation au 06.10.21.70.04 ou 06.52.83.63.71.

Cadeaux de fin d'année des aînés

53 Montferratois de plus de 65 ans ont choisi le repas gastronomique au Clos Pierrepont le dimanche 18 décembre à 12h avec une animation musicale.

50 Montferratois de plus de 65 ans ont choisi le panier gourmand qui a également été offert aux employés communaux.

Les paniers sont tous composés de produits de fabrication artisanales locales : Terrine de Châteauevieux (Les secrets de Pépé), Huile d'Olives de Callas, Miel du Rucher de Montfé et Miel et pain d'épices des Délices de Syssy, Ballotins de navettes de la Boulangerie de Châteaudouche, Savonnette artisanale de La Savonnerie de la Nartuby, et Vin Rouge le Teres du Muy (épicerie de Montferrat).



Décorations de Noël

Cette année encore, nos rues du village ont été décorées à l'occasion des Fêtes de Noël. Nous remercions tous les enfants présents pour habiller nos sapins de leurs belles lumières.



Composteurs

Des nouvelles dates de réunions d'informations et de distributions de composteurs seront organisées prochainement par DPVA. Inscriptions en mairie.

Retour en images

Fête de la pomme

Cette année, la 6ème édition de la fête de la Pomme a eu lieu le 9 octobre. Merci à la municipalité, les associations, ainsi que tous les participants. A l'année prochaine !



Voyage en Espagne

Un voyage à Lloret Del Mar du 13 au 16 octobre a été organisé par le Club des Loisirs et Culture.



Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre a eu lieu la commémoration de l'Armistice de 1918. Un hommage a également été rendu aux disparus de la guerre. Une délégation de la 52e CADL du 19ème Régiment de Génie de Canjuers était présente. La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité à la Salle Polyvalente.



Noël des enfants

Le Lundi 5 décembre s'est déroulé la fête de Noël pour les 97 enfants des deux écoles. Un spectacle « L'Arche part à 8 heures » a eu lieu. Les enfants ont pu déguster un bon goûter offert par la Municipalité.



Apéro concert

L'association Montf'Estival a organisé sa première manifestation sous forme d'apéro concert le 15 octobre. Tous les bénéfices ont été reversés pour le cancer du sein.

Halloween

Une chasse aux bonbons ainsi qu'une soirée a été organisée le 31 octobre par Montf'Estival et Montferrat 2000, pour le plus grand bonheur de nos petits monstres d'un soir.

Spectacle de Guignol

Le Club des Loisirs et Culture a permis aux enfants Montferratois d'assister à un spectacle de Guignol le 5 novembre .



Beaujolais Nouveau

Montferrat 2000 a organisé à l'occasion du Beaujolais Nouveau une soirée karaoké le 19 novembre.

Auberge espagnole

Une soirée des Associations sous forme d'Auberge Espagnole a eu lieu le 25 novembre. Nous tenons à remercier l'ensemble des participants ainsi que les associations pour leur travail tout au long de l'année.

Téléthon

Le Téléthon s'est déroulé le 3 décembre. Malgré un programme réduit pour raisons météorologiques, la commune a collecté et transmis à l'AFM Téléthon la somme de 1932 €. Le loto a remporté un grand succès. La randonnée à la borie sera reportée ultérieurement. Nous remercions les associations et les particuliers pour leur participation et leur générosité.



Sors tes covers

Apéro concert organisé par Montferrat 2000 avec le groupe Sors tes covers le 16 décembre.

Expression politique

Tous unis pour Montferrat

L'école en question. Envisager l'avenir des écoles fait partie, bien sûr, des priorités de la majorité actuelle.

L'opposition veut que la Mairie achète la propriété qui jouxte l'école G.Magnan pour y construire un groupe scolaire neuf. L'achat, la démolition de la villa, la construction de 3 classes, d'un réfectoire, d'une cuisine et d'une cour serait envisagée sur ce terrain coincé entre l'église et la route D 955 (très, très fréquentée...). L'accès resterait difficile et le croisement des véhicules problématique.

La majorité municipale pense que si besoin il y a, la réalisation devrait se faire à l'école des Oliviers. En effet, un projet d'agrandissement du réfectoire et la construction d'une classe est déjà à l'étude. Les vastes terrains autour de l'école appartiennent à la Mairie et la situation dominante offre une exposition et un environnement bien plus agréable. De plus, cette solution serait beaucoup moins chère et en harmonie avec notre PLU. Le conseil municipal sera très bientôt consulté sur ce sujet.

En ce début d'année, nous tenons à remercier les employés municipaux et les associations pour leur investissement tout au long de l'année et surtout pendant les fêtes de Noël qui, cette année, ont été particulièrement réussies et appréciées de tous !

Nous vous retrouverons le jeudi 19 janvier à l'occasion des vœux de la Municipalité. Très bonne année 2023 à tous nos concitoyens !

Pour l'avenir engageons nous

2022 va tirer sa révérence et 2023 pointer le bout de son nez.

Bientôt nous serons à mi-mandat municipal. Pour les trois années à venir, outre les sujets que nous avons soutenus et ceux non résolus ; demeurent encore la problématique de l'eau, sa protection et le raccordement à la source de Pierrepont. Mais surtout le thème essentiel pour l'avenir de la commune et la pérennisation de nos écoles doit passer inévitablement par l'achat de la propriété Magnan-Vidal contiguë à l'école primaire afin de recentrer toutes nos classes sur un même site et éviter aux enfants de se déplacer par tout temps vers la cantine scolaire.

Des moyens et des subventions existent ainsi que les deniers communaux, afin de réaliser un beau projet. Nous avons renouvelé notre demande d'inscription de l'école à l'ordre du jour du premier conseil municipal de 2023 et attendons une réponse des augures. Lors du dernier conseil, au mois de décembre, nous avons exposé et explicité notre proposition. Maintenant, il est du devoir de chaque conseiller municipal de s'approprier le projet et le rendre réalisable. Car on ne peut renvoyer un tel programme aux calendes grecques ou à un prochain mandat électoral, il s'agit de l'avenir de nos enfants mais au delà, celui de notre commune et son évolution future qui est engagé. C'est un cri d'alarme que nous vous exprimons, sinon demain, il sera trop tard !

Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année et nous serons toujours présents "A L'AN QUE VEN ! "

Vos élus : Bernard Franchitto, Isabelle Dhondt, Thierry Marin

Retour sur la couverture du précédent « Petit Montferratois »

Dans les années 1940 à 1950, les grands prés qui entouraient le village étaient arborés de pommiers qui produisaient des fruits appréciés (pommes reinettes et autres) en quantité suffisante pour les habitants de Montferrat et alentours. Ces arbres, au fil des années ont disparu. La création de la Fête de la Pomme, renouvelée chaque année, et ce depuis 6 ans, permet de recréer ce verger tant aimé des habitants. En effet, plus d'une quarantaine de pommiers sont plantés dans le Pré Chauvin.

Merci de bien vouloir les préserver et d'en prendre soin.

Retour sur le Marché de Noël



Le marché de Noël organisé par la Municipalité grandit d'année en année. Nous avons pu retrouver une quarantaine d'exposants dans les rues du village et sur la Place Gabriel Péri. Le Père Noël a modifié son emploi du temps pour être présent et rencontrer les enfants tout au long de la journée.

La manifestation s'est clôturée avec un magnifique feu d'artifice et la distribution de vin et chocolat chauds offerts aux participants par la Mairie.